



# Nombre de propriétaires adhérent à un système de certification (PEFC/FSC)

Des systèmes de certification écologique ont été mis en place dans la filière bois depuis la convention de Rio en 1992. Développés à l'origine pour la sauvegarde des forêts tropicales, ces labels concernent aujourd'hui potentiellement toutes les forêts du globe, à condition que les gestionnaires y adhèrent. Deux labels en particulier sont suivis : le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) et le " *Forest Stewardship Council* " (FSC). Si l'écolabel PEFC s'impose fortement dans le Nord – Pas-de-Calais avec 46 % de la surface forestière régionale labellisés, il en est tout autrement pour le FSC qui s'avère littéralement absent.

## Contexte

Le développement des écolabels, c'est-à-dire des labels garantissant que le produit concerné a un impact réduit sur l'environnement, date de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il en existe aujourd'hui une multitude portant sur différents produits : la nourriture (label Agriculture biologique ou AB), l'architecture (Haute Qualité environnementale ou HQE), les activités touristiques ou bien la filière bois (FSC ou PEFC). L'adhésion à un système de certification engage les propriétaires dans une démarche volontaire afin de garantir à l'utilisateur final que le produit est conforme à un cahier des charges.

Les systèmes PEFC et FSC sont des initiatives visant à garantir la gestion durable de la forêt. La conservation d'arbres morts, l'utilisation d'essences\* locales, la limitation des coupes rases\* et des produits phytosanitaires, toutes ces mesures prévues dans le cadre de ces deux écolabels influent positivement sur la biodiversité forestière et participent au maintien des espèces.

## Résultats

### PEFC

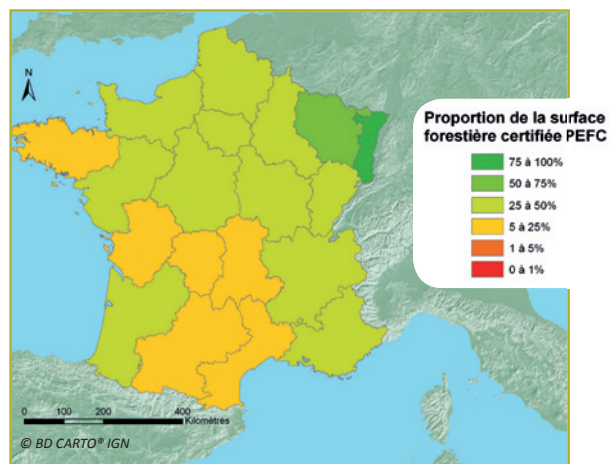
Le Programme de reconnaissance des certifications forestières ou PEFC (de l'anglais " *Program for the Endorsement of Forest Certification schemes* ") est une marque de certification de gestion forestière. S'appuyant sur les recommandations de la seconde conférence ministérielle d'Helsinki en 1993, les objectifs sont de gérer la forêt en maintenant :

- la diversité biologique ;
- la productivité ;

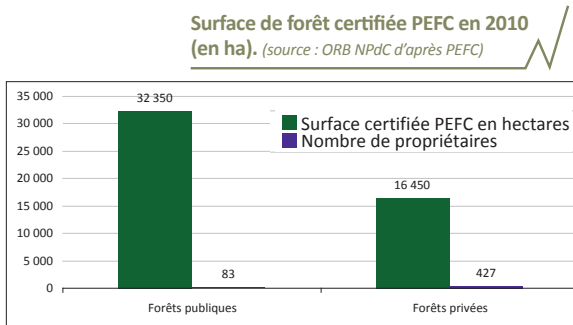
- la capacité de régénération ;
- la vitalité ;
- la capacité à satisfaire ses fonctions économiques, écologiques et sociales sans causer de préjudices aux autres écosystèmes.

Ces recommandations ont été complétées par 24 autres, issues de la troisième conférence ministérielle paneuropéenne pour la protection des forêts qui a eu lieu en juin 1998. Au 31 décembre 2009, près de 5,1 millions d'hectares de forêts (dont 60 % sont publiques) appartenant à 47 200 propriétaires étaient certifiés PEFC en France. Sur la carte suivante, on voit nettement apparaître l'effet bénéfique de la proximité de l'Alsace et la Lorraine avec l'Allemagne, pays précurseur dans le domaine de la foresterie durable.

Proportion de la forêt française certifiée PEFC par région en 2009 (source : ORB NPdC d'après PEFC)



Dans la région Nord – Pas-de-Calais, les chiffres concernant la certification PEFC au 30 mars 2010 sont les suivants :



Les propriétaires forestiers adhérents dans le Nord – Pas-de-Calais (tous types de propriétés confondus) sont au nombre de 510 pour une surface totale de 48 800 hectares, soit 46 % de la surface forestière régionale.

Sur ces 510 propriétaires certifiés, 427 sont des propriétaires privés. La surface correspondante est de 16 450 hectares, soit 22 % de la surface forestière

### FSC

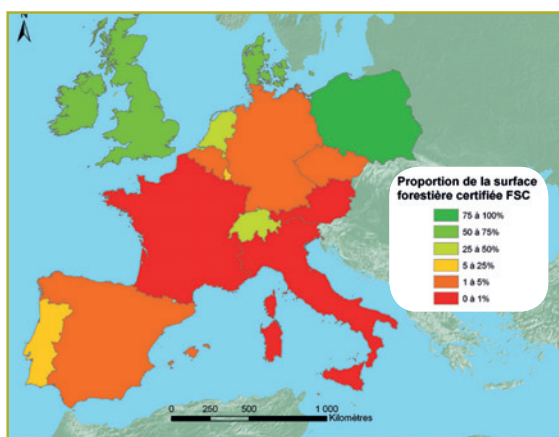
Organisme international, le “Forest Stewardship Council” ou FSC se décline dans chaque pays en initiatives nationales. L’association FSC-France, ou Conseil de soutien de la forêt, représente l’initiative nationale française. Le FSC établit un écolabel qui assure que les productions à base de bois ont respecté les principes du développement durable tels que définis à Rio en juin 1992, c’est-à-dire :

- écologiquement adapté ;
- socialement bénéfique ;
- économiquement viable.

En France, les surfaces de forêts dont la gestion est certifiée par FSC sont très faibles par rapport à celles qui sont constatées dans la plupart des autres pays européens. En mars 2009, la France comptait moins de 20 000 hectares de forêts certifiées FSC, soit moins de 0,1 % des surfaces certifiées FSC dans l’Union européenne.

Dans le Nord – Pas-de-Calais, aucun massif n’est actuellement certifié “ FSC ”.

**Proportion de la forêt européenne certifiée FSC par pays en juillet 2010** (source : ORB NPdC d'après FSC)



## Ce qu’il faut en penser

La labellisation par les systèmes FSC ou PEFC est globalement bien accueillie par les pouvoirs publics, le grand public et les associations de défense de l’environnement. La France, et tout particulièrement le Nord - Pas-de-Calais, sont nettement plus impliqués dans la labellisation PEFC, qui résulte à l’origine d’une initiative européenne, que dans la labellisation FSC. Cette différence tient au fait que le label FSC est plus rigoureux et donc plus difficile et plus coûteux à mettre en place et mal adapté aux caractéristiques des forêts européennes (morcellement, surface, etc.).

Lors du Grenelle de l’environnement\*, il a été proposé de “ renforcer la certification (FSC et PEFC) et de privilégier l’emploi du bois certifié dans les constructions publiques : 100 % du bois acheté par l’État sera du bois certifié à compter de 2010 ”. Il n’a pas été possible de vérifier si ces dispositions ont été respectées.

### Méthode

Les données sont issues des organismes de labellisation. Les chiffres concernant la certification PEFC datent du 30 mars 2010 (Source : PEFC) tandis que les chiffres de FSC datent du 19 avril 2010 (source : CRPF).

### En savoir plus

- ONF, 2010. Rapport de développement durable 2009. Office national des forêts, 139 p.
- Ministère en charge de l’environnement, 2008. Rapport des travaux du groupe “ Achats publics durables ”, 67 p.

### Sites internet

- CRPF Nord – Picardie : [www.crpfnorpic.fr](http://www.crpfnorpic.fr)
- FSC : [www.fsc.org/](http://www.fsc.org/)
- FSC France : [www.fsc-france.fr/](http://www.fsc-france.fr/)
- ONF : [www.onf.fr/](http://www.onf.fr/)
- PEFC : [www.pefc.org/](http://www.pefc.org/)
- PEFC France : [www.pefc-france.org/](http://www.pefc-france.org/)
- Portail Eurostat : [www.epp.eurostat.ec.europa.eu/](http://www.epp.eurostat.ec.europa.eu/)

\* cf glossaire